

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 11

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Session d'hiver au Palais fédéral de Berne

Le bâtiment du Parlement au Palais fédéral de Berne marque de son cachet toute la place qui l'entoure, c'est là que du 29 novembre au 17 décembre 1976, se réuniront les membres de l'autorité législative de la Confédération : membres du Conseil national (ils sont 200 et représentent les cantons) pour la session ordinaire d'hiver de l'Assemblée fédérale. (vzb).

Des soldats suisses dans la Principauté du Liechtenstein

Au cours d'un exercice de nuit, 75 soldats suisses et 50 chevaux des troupes du train ont pénétré à la fin août, par erreur, de quelques centaines de mètres sur le territoire de la principauté du Liechtenstein. Dès que les soldats ont remarqué leur erreur, ils ont regagné le territoire de la mère patrie. Selon le Département militaire fédéral, l'ambassade de la Principauté à Berne a été informée au sujet de cette « violation de frontière », sans que protestation ait été déposée par ce pays voisin. (ats)

Armée : un petit émetteur-récepteur

L'armée fournira dans le courant de cette année et de l'an prochain aux troupes faisant du service en montagne un nouvel appareil de fabrication suisse pour la détection de victimes d'avalanches.

Le groupement de l'armement du Dmf est le promoteur de ce développement technique.

Ce récepteur-émetteur avec haut-parleur n'est guère plus grand qu'un paquet de cigarettes. Lorsque le porteur de l'appareil, branché sur « émission », se trouve enseveli sous une avalanche, il est recherché par les camarades indemnes qui commutent leurs appareils sur « chercher ». En s'approchant d'une victime, la tonalité dans le haut-parleur devient plus forte. La portée est d'environ 60 m

mais les utilisateurs expérimentés peuvent localiser une personne à des distances bien plus grandes. Le Département militaire indique toutefois que le port de cet appareil ne dispense pas la troupe d'être prudente et d'observer strictement les règles de sécurité en montagne. (ats)

Interdiction de prendre un emploi à l'étranger

Etant donné que des Suisses se trouvent fréquemment en difficultés pour avoir pris un emploi à l'étranger sans autorisation, l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail tient à rappeler que :

Dans aucun pays les touristes ne sont autorisés à prendre un emploi rémunérés. Celui qui veut aller travailler à l'étranger doit, avant de partir pour le pays de son choix se procurer le permis d'entrée et l'autorisation de travail nécessaires auprès des autorités compétentes. Le ressortissant helvétique qui se trouve en difficultés pour n'avoir pas respecté les prescriptions relatives à l'entrée, ne peut pas compter dans tous les cas sur l'aide des représentations de l'industrie, des arts et métiers et suisses à l'étranger. L'office fédéral du travail, division de la main-d'œuvre et de l'émigration, 3003 Berne, donne tous renseignements utiles sur les prescriptions en vigueur aux personnes qui envisagent de prendre un emploi à l'étranger. (ats)

Un Suisse élu à la présidence de l'organisation internationale de relations publiques

M. Karl F. Schneider, expert-conseil, de Zurich, a été élu président de l'organisation de relations publiques à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'organisation, à Londres. M. Schneider prend la succession de M. Hans Kureger-Franke de Munich. C'est la première fois qu'un Suisse remplit les fonctions de président de l'organisation depuis sa fondation il y a six ans. (ats)

Un cinéaste suisse lauréat d'un prix à Berlin

Le réalisateur suisse Kurt Gloor s'est vu attribuer deux prix pour son film « La solitude soudaine de Konrad Steiner », au 26^e festival international du film de Berlin-Ouest.

Le jury international évangélique de la manifestation lui a attribué, de moitié avec Omar Amiralay, son collègue syrien, le prix Otto Dibelius. Les deux artistes recevront chacun 2'000 marks.

En plus, Kurt Gloor a reçu un prix de 1000 marks attribué par l'office international catholique du film (ocic). (ats)

Congrès international de la magie : un Suisse couronné

Le Français Pierre Brahma a été sacré roi des magiciens au sixième et dernier jour du Congrès international de la magie qui s'est tenu à Vienne en présence de deux mille délégués venus de quarante-deux pays.

Ancien champion du monde, Brahma l'a emporté, comme prévu, après s'être mesuré avec de nombreux autres prestidigitateurs. Un autre Français, « Domi-Nho », a remporté le premier prix de magie générale.

Le Suisse Juliani a été couronné pour son génie inventif en matière de magie. (ats)

Formation de restaurateurs d'œuvres d'art au Musée National Suisse

Le Département fédéral de l'intérieur a édicté une ordonnance sur la formation de restaurateurs au Musée National Suisse à Zurich. La durée des études sera de trois ans. Le programme comprend des travaux pratiques effectués sur des objets de musée sur instruction et sous surveillance, l'initiation aux techniques de la restauration de tableaux, de sculptures de bois et de pierre ainsi qu'aux méthodes de conservation d'œuvres d'art du début du Moyen-Age.

Le plan d'études est complété par des cours et des exercices pratiques à l'université et à l'E.P.F., de Zurich. Les candidats doivent justifier d'une formation préalable d'école secondaire ou d'un apprentissage dans un domaine apparenté. A la fin des études, le Musée National Suisse leur décerne une attestation faisant état des qualifications et des aptitudes du titulaire.

Cette innovation vise à encourager la relève, dans notre pays, en matière de conservation de nos œuvres d'art. (ats)

Les fourmis de Pharaon arrivent

La Suisse qui étonne très souvent ses visiteurs par sa propreté, n'est pourtant pas épargnée par une plaie qui a déjà atteint nos voisins, les fourmis de Pharaon. Ces petites bêtes qui nous sont arrivées du Proche-Orient, au milieu du siècle dernier, sont de plus en plus nombreuses, prennent d'assaut appartement et maisons locatives, voyagent de quartier à quartier et effarouchent locataires et propriétaires. Les fourmis de Pharaon ne sont pas seulement ennuyeuses parce qu'elles s'attaquent aux produits d'alimentation, mais surtout parce qu'elles peuvent transmettre les infections.

Alfred O. Muhr qui s'occupe depuis plus de 20 ans des fourmis de Pharaon et des moyens de les combattre remarque : les fourmis de Pharaon peuvent contaminer des quartiers entiers.

Pour atteindre 1 gramme, il faut poser entre 6.000 et 17.000 fourmis de Pharaon sur le plateau d'une balance. Et c'est par milliers que les petites bestioles, entre 1,5 et 2,5 millimètres,

partent à l'assaut des provisions de ménage, on les retrouve le matin dans la confiture ou dans le sucre, mais aussi dans tous les endroits humides.

Même dans les immeubles neufs

Il suffit que les fourmis s'établissent dans une pièce de la maison pour que bientôt on les retrouve partout. Et ce qui est nouveau, c'est qu'on les retrouve même dans des immeubles neufs. Vu leur petite taille, elles se propagent en effet facilement par les conduites d'électricité et de téléphone. L'entomologiste allemand Max Sy de Duesseldorf a cité en exemple un immeuble de 800 appartements de la région de Munich qui a été entièrement envahi par les fourmis de Pharaon. En Suisse, le cas s'est produit à cette échelle il y a une quinzaine d'années, dans la région de Zurich. Les ménagères de ce quartier faisaient presque toutes leurs achats dans une petite épicerie où les fourmis avaient élu domicile. Et il ne se passa que quelques mois avant que toutes les habitations du quartier soient elles aussi envahies.

... et dans les hôpitaux

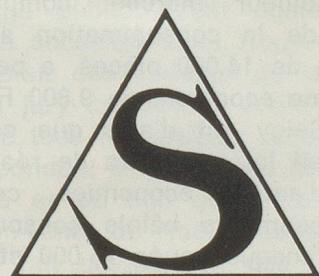
Sans dramatiser, on peut dire que la présence de fourmis de Pharaon dans les hôpitaux est préoccupante. Et là

aussi, les établissements hospitaliers les plus modernes de notre pays n'ont pas été épargnés. On cite des exemples où les fourmis avaient réussi à pénétrer à l'intérieur d'emballages stériles. (ats)

Comment les combattre ?

Interrogé par l'ATS, M. Clément Fleury, chef de la section des maladies transmissibles au service fédéral de l'hygiène publique, estime qu'il faut recourir aux insecticides. Et à ce propos, il est à remarquer que le problème de la lutte contre les fourmis de Pharaon vient justement d'être abordé lors d'un cours fédéral d'instruction pour désinfecteurs qui s'est déroulé à Berne, réunissant une quarantaine de désinfecteurs de toute la Suisse.

Evidemment, si, pour une raison ou pour une autre, on est opposé aux insecticides, on peut toujours recourir au remède de grand-mère qui consiste à placer dans le placard une brosse à récurer dont les poils ont été enduits de miel. Les fourmis viennent s'y prendre au piège et on les occire en trempant la brosse dans l'eau bouillante. Il est cependant, sans doute, plus sûr en cas d'invasion de fourmis de Pharaon de faire appel aux services d'hygiène concernés. (ats)



PRODUITS SANDOZ S. A. LABORATOIRES SANDOZ S. A.

*produits agrochimiques - matières colorantes
produits chimiques - spécialités pharmaceutiques*

14, boulevard Richelieu, 92500 Rueil-Malmaison — Tél. 977.03.20